

**PROVINCE DE QUÉBEC**  
**Ville de Rosemère**

**Une séance ordinaire** du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier est tenue dans la salle du conseil du centre administratif, 235, montée Lesage, Rosemère (Québec), et par visioconférence le mercredi 23 novembre 2022 à 19 h 30.

**Sont présents** : Paolo Galati, président; Bob Pellerin, commissaire et vice-président substitut; Donna Anber, Barbara Barrasso et James Di Sano, commissaires; Chloée Alary, Tara Anderson et Stéphane Henley, commissaires-parents; et Gaëlle Absolonne, directrice générale.

**Également présents** : Frédéric Greschner, directeur général adjoint; Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications; Robin Bennett, directeur du Service des ressources informationnelles; Lynda DaSilveira, directrice des Services pédagogiques; Florence Delorme, directrice du Service des affaires scolaires et de l'organisation scolaire; Michel Dufour, directeur du Service des ressources matérielles; Chao Ling Pan, directeur du Service des ressources financières; Nathalie Senecal, directrice par intérim du Service des ressources humaines; et Jocelyne Thompson-Ness, agente d'administration.

**Présents par visioconférence** : Melissa Wall, commissaire et vice-présidente; Karla Abraham Di Francesco, Anick Brunet, Vincent Cammisano et Olivia Landry, commissaires; et Maxeen Jolin, coordonnatrice des communications.

Le président ouvre la séance en souhaitant la bienvenue à toutes les personnes qui visionnent la séance en ligne et il vérifie le quorum auprès de la secrétaire générale. Le quorum est atteint.

**HEURE : 19 h 32**

**0.0 Ouverture de la séance**

**0.1 Reconnaissance du territoire**

*Nous aimerions [J'aimerais] commencer la séance en reconnaissant que la terre sur laquelle nous nous assemblons est un territoire traditionnel de la nation kanien'keha:ka ou nation mohawk. Aussi connue comme les « gardiens de la porte de l'Est », la nation mohawk est un membre de la Confédération haudenosaunee, qui comprend également les peuples seneca, cayuga, tuscarora, onondaga et oneida.*

*Tous ceux et toutes celles qui s'assemblent ici sont des membres respectés de notre communauté. Plus important encore, ce sont des amis.*

**1.0 Adoption de l'ordre du jour**

Adoption de l'ordre du jour

**CC-221123-CA-0026**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que l'ordre du jour contenu au document n° CC-SWLSB-2022/11/23-CA-001 soit adopté sans modification.

**Adoptée à l'unanimité**

**2.0 Prestation de serment des commissaires-parents**

Le président invite la directrice générale à assermenter les commissaires-parents nouvellement nommés.

La directrice générale souhaite la bienvenue aux commissaires-parents nouvellement nommés et invite chacun d'entre eux à venir prêter serment de façon individuelle. Une fois toutes les prestations de serment terminées, elle félicite tous les commissaires-parents et leur souhaite la bienvenue à la commission scolaire.

Le président félicite la commissaire-parent pour le primaire, Tara Anderson, et le commissaire-parent, EHDAA, Stéphane Henley pour leur réélection. Il félicite ensuite la commissaire-parent pour le secondaire, Chloée Alary, et lui souhaite la bienvenue.

Il poursuit en remerciant Adam Gordon, qui a occupé le poste de commissaire-parent pour le secondaire pendant les deux dernières années, pour sa contribution comme membre du conseil des commissaires et du comité exécutif. Il le remercie également pour son service continu à titre de président du comité de parents.

### 3.0 Approbation des procès-verbaux

#### 3.1 26 octobre 2022

Approbation du  
procès-verbal  
26 octobre 2022

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 26 octobre 2022, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

CC-221123-CA-0027

Adoptée à l'unanimité

#### 3.2 14 novembre 2022

Approbation du  
procès-verbal  
14 novembre 2022

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que le procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tenue le 14 novembre 2022, dont tous les membres ont reçu copie au préalable, soit approuvé sans modification et exempté d'une lecture publique par la secrétaire générale.

CC-221123-CA-0028

Adoptée à l'unanimité

### 4.0 Période de questions

La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications explique les paramètres des deux périodes de questions de 20 minutes chacune. Elle attire l'attention des personnes visionnant la séance en ligne à la section dans laquelle il leur est possible d'inscrire des questions pour la deuxième période de questions. Aucune question n'a été inscrite pour la première période de questions.

Elle précise que la deuxième période de questions est consacrée uniquement aux points à l'ordre du jour.

### 5.0 Rapport du président

Le président souhaite à tous la bienvenue à la troisième séance de l'année scolaire 2022-2023. Il fait une mise à jour sur la loi 40 en indiquant que la décision sur le fond de l'affaire est toujours en attente et qu'il est à souhaiter qu'après plus d'un an et demi la décision soit en faveur de la communauté anglophone. Lorsque la décision sera rendue, l'Association des commissions scolaires anglophones du Québec (ACSAQ) en sera avisée, et lui et la commissaire Donna Anber seront présents à titre de délégués de la commission scolaire auprès de l'ACSAQ pour la lecture de la décision.

Il poursuit en présentant le projet de loi C-13 : *Loi modifiant la Loi sur les langues officielles, édictant la Loi sur l'usage du français au sein des entreprises privées de compétence fédérale et apportant des modifications connexes à d'autres lois*, qui est un projet de loi fédéral visant à actualiser et à renforcer la *Loi sur les langues officielles* (la Loi). Ce projet de loi affectera la *Charte canadienne des droits et libertés* (la Charte) en supprimant tous les droits de la communauté anglophone au Québec. Les droits des anglophones du Québec ont toujours été protégés par l'article 23 de la Charte, mais ces droits seront bafoués plutôt que protégés en raison de ces changements. La communauté anglophone doit faire pression sur le gouvernement canadien en lui demandant de ne pas approuver le projet de loi C-13 et il est possible pour tout le monde de faire pression en signant une lettre ouverte adressée au Parlement sur le site de l'organisme Quebec Community Groups Network (QCGN). Veuillez transmettre le lien vers cette lettre et encourager tout le monde à la signer à l'adresse suivante : <https://qcgq.ca/open-letter-parliamentarians/>.

Il poursuit en présentant son rapport mensuel comme suit :

- 27 octobre 2022 – A assisté au dîner des retraités visant à rendre hommage aux employés pour les années travaillées au service de la commission scolaire et de l'éducation. Le conseil des commissaires souhaite à tous une retraite merveilleuse et en santé.
- 7 et 14 novembre 2022 – La Fondation Sir-Wilfrid-Laurier a tenu un 5 à 7 pour les membres des conseils d'établissement pour leur parler de ce que fait la Fondation. La Fondation a amassé plus de 1 000 000 \$ en dons qui bénéficient directement les élèves.
- 10 novembre 2022 – Comme le 11 novembre 2022 était une journée pédagogique prévue au calendrier, les écoles ont tenu des cérémonies du jour du Souvenir une journée avant, comme suit :
  - École primaire Genesis – Dans la matinée, il a assisté à une cérémonie avec la commissaire Anick Brunet. C'était merveilleux de voir les élèves créer des liens avec les vétérans.
  - École secondaire régionale Laurentian – Dans l'après-midi, en compagnie de la commissaire Donna Anber, il a assisté à une belle et émouvante cérémonie animée par les élèves.
  - Le jour du Souvenir est une journée qui nous rappelle les sacrifices faits par tant de braves hommes et femmes qui, lors de conflits partout dans le monde, ont combattu pendant des années pour la liberté dont nous jouissons tellement aujourd'hui.
- 10 novembre 2022 – Dans la soirée, il a assisté à l'événement Portes ouvertes de l'école secondaire Laval Senior en compagnie des commissaires Barbara Barrasso, Vincent Cammisano et James Di Sano. L'événement était bien planifié et il faut remercier la directrice et son équipe pour cet événement informatif.
- 23 novembre 2022 – A assisté au premier match du tournoi de hockey des écoles primaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à la Place Bell. Il s'agit d'un tournoi amical regroupant les écoles primaires de la commission scolaire. Cinq autres matchs auront lieu pendant l'année scolaire 2022-2023.

#### Événements dans la communauté – commentaires des commissaires

- La commissaire James Di Sano transmet ses félicitations à deux élèves du CDC Pont-Viau qui ont chacun reçu une bourse de 1000 \$ de l'Association des gens d'affaires et des professionnels italo-canadiens;
- La commissaire Donna Anber commente les événements suivants :
  - Félicitations aux enseignants Robin Vero et Tom Foreman de l'école secondaire régionale Laurentian pour la cérémonie du jour du Souvenir organisée chaque année par les élèves du cours *Fact and Fiction*. Cette cérémonie s'avère chaque année émouvante et différente.
  - Félicitations à l'équipe de l'école primaire de Grenville pour sa cérémonie informative du jour du Souvenir, car il est très important de sensibiliser les enfants sur la guerre et les sacrifices qui sont faits pour préserver la liberté. Tous les élèves de l'école ont participé à l'événement et ont échangé avec les vétérans qui étaient présents.
  - Félicitations à la coordonnatrice du centre scolaire et communautaire de l'Académie de Sainte-Agathe, Chantal Paquin, qui a organisé une collecte de 157 manteaux d'hiver d'une valeur de 8000 \$. De ce nombre, 124 manteaux seront distribués aux élèves et le reste ira à d'autres familles ou organismes dans le besoin.

## 6.0 Rapport de la directrice générale

La directrice générale présente le rapport mensuel suivant :

- 29 octobre 2022 – A assisté à l'assemblée générale annuelle de l'ACSAQ. Le conférencier d'honneur était le chef Cadmus Delorme qui a fait un discours informatif sur son histoire et son expérience en tant que membre des Premières Nations. Il a aussi recommandé plusieurs livres, dont *Indigenomics*, *Clearing the Plains* et *No Surrender*, qui pourraient s'avérer utiles pour une meilleure compréhension et pour aller de l'avant sur le plan de la réconciliation. Il communique au groupe la citation suivante : *Show your heart before you ask for someone's hand.*

- Orientation n° 1 : Assurer la fidélisation des employés et leur offrir le soutien nécessaire
  - Le 11 novembre 2022, la commission scolaire a coanimé le colloque *Collaborer – Créer – Innover* avec la Commission scolaire Lester-B.-Pearson à l'école secondaire Laval Junior. Ce colloque offre aux professionnels et professionnelles de l'éducation du perfectionnement dans le domaine des technologies. Les neuf commissions scolaires et le centre de services scolaire du Littoral ont assisté à l'événement et les commentaires étaient très positifs. Un gros merci au réseau DEEN (Directors of English Education Network) pour son soutien et à tous les membres du comité organisateur, surtout Tim Foreman et Ron Turchyniak, conseillers en technologie éducative.
  - 21 au 25 novembre 2022 – C'est la semaine des professionnelles et professionnels de l'éducation sous le thème *Tatoués sur le cœur*. Même s'il s'agit seulement d'une semaine de célébrations, il faut célébrer ces personnes à longueur d'année pour tout ce qu'elles font. Si vous en connaissez, veuillez les remercier.
  - Sur une note triste, le centre administratif a perdu, de façon très soudaine, une employée précieuse, Lucy Buttino. Lucy était le visage de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier car, en occupant une position centrale comme réceptionniste au centre administratif, elle accueillait et aidait tout le monde. Lucy travaillait pour la commission scolaire depuis 1998 et avait occupé divers postes jusqu'à ce qu'elle accepte le poste de réceptionniste en 2017. Nos pensées sont avec ses filles et sa famille, tout particulièrement sa sœur jumelle Mary Di Lillo, qui est aussi une employée de la commission scolaire. Lucy nous manquera.

Une minute de silence est observée en sa mémoire.

#### Événements à venir

- 28 novembre 2022 – Une séance d'information pour les personnes qui souhaitent occuper un poste d'administrateur aura lieu en mode hybride, car la commission scolaire cherche à bâtir sa banque d'administrateurs et d'administratrices. L'événement s'adresse aux futurs candidats et candidates internes et externes.
- 29 novembre 2022 – Une assemblée publique aura lieu pour commencer officiellement la consultation sur la nouvelle école à Saint-Lin-Laurentides. Environ 100 personnes ont confirmé leur présence.
- 1<sup>er</sup> décembre 2022 – Journée des cadres scolaires

#### 7.0 Affaires découlant du procès-verbal

Aucun dossier n'est présenté.

La commissaire Karla Abraham Di Francesco intègre la séance.

**HEURE : 20 h 11**

#### 8.0 Nominations au conseil

##### 8.1 Mise en candidature et élection de la présidence d'élection et de scrutateurs/scrutatrices

##### 8.1.1 Approbation du mode de scrutin

Approbation du mode de scrutin

**CC-221123-CA-0029**

ATTENDU QUE la procédure n° P2012-CA-18 : *Procédure de mise en candidature et d'élection de la vice-présidence du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* et la procédure n° P2000-CA-07 : *Procédures d'élection des membres du comité exécutif* stipulent ce qui suit :

*Le vote se fait par scrutin secret ou par tout autre mode de communication, y compris par voie électronique, permettant de recueillir les votes de façon à ce qu'ils puissent être vérifiés par la suite. Le mode de scrutin est déterminé par résolution et nécessite une majorité simple des membres présents et votants.*

ATTENDU QUE le conseil souhaite déterminer par voie de résolution un mode de scrutin pour toutes les candidatures proposées pendant la présente séance du conseil;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que les commissaires qui assistent à la présente séance en personne votent au scrutin secret relativement à toutes les candidatures proposées;

ET QUE les commissaires qui assistent à la présente séance à distance expriment leur vote au moyen du formulaire de vote électronique fourni par la secrétaire générale.

**Adoptée à l'unanimité**

### **8.1.2 Appel de candidatures – présidence d'élection**

La commissaire Melissa Wall propose le président pour agir à titre de président d'élection. Le président accepte.

Il n'y a aucune autre proposition. La période de mise en candidature est terminée.

### **8.1.3 Mise en candidature et élection de la présidence d'élection**

Mise en candidature  
et élection de  
la présidence d'élection

**CC-221123-CA-0030**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que Paolo Galati, président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, soit nommé président d'élection pour toutes les candidatures proposées pendant la présente séance du conseil.

**Adoptée à l'unanimité**

### **8.1.4 Appel de candidatures – scrutateurs/scrutatrices**

Le président d'élection demande des propositions de candidatures pour les deux postes de scrutateur/scrutatrice.

La commissaire Melissa Wall propose la secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications pour agir à titre de scrutatrice. La secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications accepte.

Le commissaire Bob Pellerin propose le directeur général adjoint pour agir à titre de scrutateur. Le directeur général adjoint accepte.

Il n'y a aucune autre proposition. La période de mise en candidature est terminée.

### **8.1.5 Mise en candidature et élection de scrutateurs/scrutatrices**

Mise en candidature  
et élection de  
scrutateurs/scrutatrices

**CC-221123-CA-0031**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin qu'Anna Sollazzo, secrétaire générale et directrice du Service des affaires juridiques, corporatives et des communications, et Frédéric Greschner, directeur général adjoint, soient nommés scrutateurs pour toutes les candidatures proposées pendant la présente séance du conseil.

**Adoptée à l'unanimité**

## **8.2 Mise en candidature et élection de la vice-présidence du conseil**

### **8.2.1 Appel de candidatures – vice-présidence**

Le président d'élection demande des propositions de candidatures pour le poste de vice-présidence du conseil des commissaires.

La commissaire-parent Tara Anderson propose la commissaire Donna Anber. La commissaire Anber accepte.

La commissaire Karla Abraham Di Francesco propose la commissaire Melissa Wall. La commissaire Wall accepte.

Il n'y a aucune autre proposition. La période de mise en candidature est terminée.

Le président d'élection informe les candidates proposées qu'elles disposent chacune de trois minutes pour prendre la parole.

La commissaire Anber souligne son association avec la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier depuis les dix-sept dernières années, quinze comme parent et deux comme commissaire, et son travail comme employée du secteur public au Centre intégré de santé et de services sociaux des Laurentides. Elle ajoute que les deux années d'expérience acquise comme membre active du conseil des commissaires lui permettront de soutenir le président et d'agir dans l'intérêt de tous les membres de la communauté.

La commissaire Wall souhaite bonne chance à la commissaire Anber et ajoute que c'est un plaisir de travailler avec une autre membre active du conseil des commissaires. Elle poursuit en faisant savoir qu'elle occupe le poste de commissaire depuis 2017 et a acquis une vaste connaissance du domaine de l'éducation et une expérience inestimable. Elle a occupé le poste de vice-présidente substitut du conseil des commissaires et ce serait un honneur pour elle de travailler avec le président à titre de vice-présidente. Si elle est élue vice-présidente, elle servira avec honneur et dignité. Elle ajoute qu'elle fera la promotion des besoins des élèves ayant des besoins particuliers et des problèmes de santé mentale, les besoins des élèves vivant dans les régions plus éloignées de la commission scolaire et tous les membres de la communauté.

Le président d'élection remercie les candidates et demande de procéder au vote.

### **8.2.2 Nomination de la vice-présidence du conseil des commissaires**

Les scrutateurs présentent les résultats du vote au président d'élection. Le président d'élection ouvre l'enveloppe scellée et annonce que la commissaire Melissa Wall a été élue vice-présidente de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

La commissaire Wall remercie ses confrères et consœurs membres du conseil pour leur vote de confiance.

Nomination de la vice-présidence du conseil des commissaires

**CC-221123-CA-0032**

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Stéphane Henley que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Melissa Wall à titre de vice-présidente du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

ET QUE le mandat de la vice-présidente expire en même temps que son mandat à titre de commissaire, sauf destitution par le vote d'au moins les deux tiers des membres du conseil des commissaires ayant le droit de vote.

**Adoptée à l'unanimité**

Le président d'élection félicite la commissaire Wall.

### **8.2.3 Appel de candidatures – vice-présidence substitut**

Le président d'élection demande des propositions de candidatures pour le poste de vice-présidence substitut du conseil des commissaires.

La commissaire-parent Tara Anderson propose la commissaire Donna Anber. La commissaire Anber accepte.

La commissaire Melissa Wall propose le commissaire Bob Pellerin. Le commissaire Pellerin accepte.

Il n'y a aucune autre proposition. La période de mise en candidature est terminée.

Le président d'élection informe les candidats proposés qu'ils disposent chacun de trois minutes pour prendre la parole.

La commissaire Anber indique qu'elle n'a rien à ajouter au discours qu'elle a fait lorsqu'elle a été proposée pour le poste de vice-présidence.

Le commissaire Pellerin félicite la commissaire Anber d'avoir été proposée. Il poursuit en faisant savoir qu'il s'implique dans le domaine de l'éducation depuis 2005 comme membre d'un conseil d'établissement à titre de commissaire-parent pour le secondaire, un rôle qui lui a permis d'en apprendre beaucoup sur l'éducation et le fonctionnement du conseil des commissaires. Il est aussi commissaire depuis 2018. Il a aussi occupé les postes de vice-président du comité exécutif et de vice-président substitut du conseil des commissaires. Il est fortement enraciné dans sa communauté et se consacre à aider l'ensemble des élèves et des communautés de la commission scolaire.

Le président d'élection remercie les candidats pour leur présentation et demande de procéder au vote.

#### **8.2.4 Nomination de la vice-présidence substitut du conseil des commissaires**

Les scrutateurs présentent les résultats du vote au président d'élection. Le président d'élection ouvre l'enveloppe scellée et annonce l'élection du commissaire Bob Pellerin à titre de vice-président substitut de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.

Le commissaire Pellerin remercie ses concœurs et confrères commissaires de leur appui.

Nomination de la vice-présidence substitut du conseil des commissaires

**CC-221123-CA-0033**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Bob Pellerin à titre de vice-président substitut du conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier;

ET QUE le mandat du vice-président substitut expire en même temps que son mandat à titre de commissaire, sauf destitution par le vote d'au moins les deux tiers des membres du conseil des commissaires ayant le droit de vote.

**Adoptée à l'unanimité**

Le président d'élection félicite le commissaire Pellerin.

### **8.3 Mise en candidature et élection des comités du conseil**

#### **8.3.1 Comité exécutif**

##### **8.3.1.1 Composition du comité exécutif**

Composition du comité exécutif

**CC-221123-CA-0034**

ATTENDU QU'en vertu de l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique*, le conseil des commissaires doit instituer un comité exécutif formé du nombre de commissaires qu'il détermine, dont le président et au moins un commissaire représentant du comité de parents;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Karla Abraham Di Francesco que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier institue un comité exécutif composé de sept (7) membres, comme suit :

Présidence (1)

Commissaires (5)

Commissaires-parents (1)

**Adoptée à l'unanimité**

**8.3.1.2 Durée du mandat**

Durée du mandat

CC-221123-CA-0035

ATTENDU QUE le conseil des commissaires détermine la durée du mandat des membres du comité exécutif, conformément à l'article 179 de la *Loi sur l'instruction publique*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que la durée du mandat des membres du comité exécutif soit de deux (2) ans;

ET QUE les membres demeurent en poste jusqu'à ce qu'ils soient remplacés ou jusqu'à ce que leur mandat à titre de commissaire arrive à terme, conformément à la *Loi sur l'instruction publique* ou à la *Loi sur les élections scolaires*.

**Adoptée à l'unanimité****8.3.1.3 Appel de candidatures – commissaires**

Le président d'élection demande des propositions de candidatures pour les postes de membres du comité exécutif en indiquant que le président de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier siège automatiquement au comité à titre de président.

La commissaire Melissa Wall propose la commissaire Donna Anber. La commissaire Anber accepte.

La commissaire Barbara Barrasso propose le commissaire James Di Sano. Le commissaire Di Sano accepte.

Le commissaire James Di Sano propose la commissaire Barbara Barrasso. La commissaire Barrasso accepte.

La commissaire Olivia Landry propose le commissaire Bob Pellerin. Le commissaire Pellerin accepte.

Le commissaire Bob Pellerin propose la commissaire Olivia Landry. La commissaire Landry accepte.

Il n'y a aucune autre proposition. La période de mise en candidature est terminée.

**8.3.1.4 Appel de candidatures – commissaire-parent**

Le président d'élection demande des propositions de candidatures pour un poste de commissaire-parent du comité exécutif.

Le commissaire James Di Sano propose la commissaire-parent Tara Anderson. La commissaire Anderson accepte.

Il n'y a aucune autre proposition. La période de mise en candidature est terminée.

Le président d'élection félicite toutes les personnes nommées au comité exécutif.

**8.3.1.5 Nomination des membres du comité exécutif**

Nomination des membres du comité exécutif

CC-221123-CA-0036

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les commissaires suivants au comité exécutif de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier :

Donna Anber  
Tara Anderson  
Barbara Barrasso  
James Di Sano

Paolo Galati  
Olivia Landry  
Bob Pellerin

**Adoptée à l'unanimité**

### 8.3.2 Comité consultatif – administration

#### 8.3.2.1 Appel de candidatures – présidence

Le président d'élection demande des propositions de candidatures pour le poste de président du comité consultatif – Administration.

La commissaire-parent Tara Anderson propose le commissaire-parent Stéphane Henley. Le commissaire-parent Henley accepte.

Il n'y a aucune autre proposition. La période de mise en candidature est terminée.

#### 8.3.2.2 Nomination de la présidence du comité consultatif – administration

Nomination de la  
présidence du comité  
consultatif – administration

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme le commissaire-parent Stéphane Henley à la présidence du comité consultatif – administration pour l'année scolaire 2022-2023;

**CC-221123-CA-0037**

QUE le président demeure en poste jusqu'à ce qu'il soit remplacé;

ET QUE la présente résolution remplace la résolution n° CC-211027-CA-0013 à compter de la présente séance.

**Adoptée à l'unanimité**

Le président d'élection félicite le commissaire-parent Henley.

#### 8.3.2.3 Appel de candidatures – vice-présidence

Le président d'élection demande des propositions de candidatures pour le poste de vice-président du comité consultatif – administration.

Le commissaire-parent Stéphane Henley propose le commissaire Vincent Cammisano. Le commissaire Cammisano accepte.

Il n'y a aucune autre proposition. La période de mise en candidature est terminée.

#### 8.3.2.4 Nomination de la vice-présidence du comité consultatif – administration

Nomination de la vice-  
présidence du comité  
consultatif – administration

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Vincent Cammisano à la vice-présidence du comité consultatif – administration pour l'année scolaire 2022-2023;

**CC-221123-CA-0038**

QUE le vice-président demeure en poste jusqu'à ce qu'il soit remplacé;

ET QUE la présente résolution remplace la résolution n° CC-211027-CA-0014 à compter de la présente séance.

**Adoptée à l'unanimité**

Le président d'élection félicite le commissaire Cammisano.

### 8.3.3 Comité consultatif – réussite scolaire

#### 8.3.3.1 Appel de candidatures - présidence

Le président d'élection demande des propositions de candidatures pour le poste de président du comité consultatif – réussite scolaire.

La commissaire Donna Anber propose la commissaire-parent Tara Anderson. La commissaire-parent Anderson accepte.

Le commissaire James Di Sano propose la commissaire Olivia Landry. La commissaire Landry accepte.

Il n'y a aucune autre proposition. La période de mise en candidature est terminée.

Le président d'élection informe les candidates proposées qu'elles disposent chacune de trois minutes pour prendre la parole.

La commissaire-parent Anderson informe les personnes présentes qu'elle est la présidente sortante de ce comité consultatif et que ce serait un privilège pour elle d'occuper ce poste à nouveau. Elle fait savoir qu'elle s'implique dans la gouvernance scolaire depuis 2017 et détient un diplôme en éducation à la petite enfance. Elle espère que son travail à titre de président de ce comité consultatif incitera ses consœurs et confrères commissaires à appuyer sa nomination.

La commissaire Landry fait savoir qu'elle est commissaire depuis les deux dernières années, un rôle qui lui a permis d'apprendre et de s'améliorer. C'est une ancienne élève de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier et elle s'est aussi impliquée comme bénévole pour la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier pendant ses études. Elle souhaite beaucoup s'investir dans le réseau de l'éducation pour ses futurs enfants.

#### 8.3.3.2 Nomination de la présidence du comité consultatif – réussite scolaire

Les scrutateurs présentent les résultats du vote au président d'élection. Le président d'élection ouvre l'enveloppe scellée et annonce l'élection de la commissaire Olivia Landry à titre de présidente du comité consultatif – réussite scolaire.

La commissaire Landry remercie ses consœurs et confrères commissaires de leur appui.

Nomination de la  
présidence du comité  
consultatif – réussite  
scolaire

**CC-221123-CA-0039**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Olivia Landry à la présidence du comité consultatif – réussite scolaire pour l'année scolaire 2022-2023;

QUE la présidente demeure en poste jusqu'à ce qu'elle soit remplacée;

ET QUE la présente résolution remplace la résolution n° CC-211027-CA-0017 à compter de la présente séance.

**Adoptée à l'unanimité**

Le président d'élection félicite la commissaire Landry.

#### 8.3.3.3 Appel de candidatures – vice-présidence

Le président d'élection demande des propositions de candidatures pour le poste de vice-présidence du comité consultatif – réussite scolaire.

La commissaire-parent Tara Anderson propose la commissaire-parent Chloée Alary. La commissaire-parent Alary accepte.

La commissaire Melissa Wall propose la commissaire Anick Brunet. La commissaire Brunet accepte.

Le commissaire Bob Pellerin propose la commissaire-parent Tara Anderson. La commissaire-parent Anderson décline poliment.

Il n'y a aucune autre proposition. La période de mise en candidature est terminée.

Le président d'élection informe les candidates proposées qu'elles disposent chacune de trois minutes pour prendre la parole.

La commissaire-parent Alary fait savoir qu'elle s'implique activement dans la communauté scolaire depuis les six dernières années et qu'elle est actuellement membre de deux conseils d'établissement, l'un au primaire et l'autre au secondaire. Elle estime que sa connaissance du réseau scolaire serait bénéfique pour le poste de vice-présidence.

La commissaire Brunet fait savoir qu'elle aussi s'implique depuis de nombreuses années dans la communauté scolaire et qu'elle est commissaire depuis 2018. À titre de vice-présidente, elle veillerait à ce que les élèves ayant des besoins particuliers continuent de recevoir des services de qualité, et elle travaillerait en vue d'assurer la hausse continue du taux de diplomation et d'avoir une influence pour une vision plus large quant à la façon de mieux enseigner aux enfants éprouvant des difficultés.

#### **8.3.3.4 Nomination de la vice-présidence du comité consultatif – réussite scolaire**

Les scrutateurs présentent les résultats du vote au président d'élection. Le président d'élection ouvre l'enveloppe scellée et annonce que la commissaire Anick Brunet a été élue à titre de vice-présidente du comité consultatif – réussite scolaire.

Nomination de la  
vice-présidence  
du comité consultatif –  
réussite scolaire

**CC-221123-CA-0040**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Anick Brunet à la vice-présidence du comité consultatif – réussite scolaire pour l'année scolaire 2022-2023;

QUE la vice-présidente demeure en poste jusqu'à ce qu'elle soit remplacée;

ET QUE la présente résolution remplace la résolution n° CC-211027-CA-0018 à compter de la présente séance.

**Adoptée à l'unanimité**

Le président d'élection félicite la commissaire Brunet.

#### **8.3.4 Comité d'appel**

##### **8.3.4.1 Appel de candidatures**

Le président d'élection demande des propositions de candidatures pour les postes de membres du comité d'appel.

Le commissaire-parent Stéphane Henley propose la commissaire Barbara Barrasso. La commissaire Barrasso accepte.

La commissaire Donna Anber propose la commissaire Anick Brunet. La commissaire Brunet accepte.

La commissaire Melissa Wall propose la commissaire Karla Abraham Di Francesco. La commissaire Abraham Di Francesco accepte.

La commissaire Barbara Barrasso propose le commissaire Bob Pellerin. Le commissaire Pellerin accepte.

Le commissaire James Di Sano propose la commissaire Melissa Wall. La commissaire Wall accepte.

Il n'y a aucune autre proposition. La période de mise en candidature est terminée.

Le président d'élection félicite tous les commissaires qui ont été élus au comité d'appel.

### 8.3.4.2 Nomination des membres du comité d'appel

Nomination des membres  
du comité d'appel

CC-221123-CA-0041

ATTENDU QU'en vertu des articles 9 à 12 de la *Loi sur l'instruction publique*, il est possible pour la commission scolaire de désigner une personne ou d'instituer un comité de révision d'une décision concernant un élève;

ATTENDU QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite instituer un comité d'appel pour examiner de telles demandes conformément aux dispositions de la *Loi sur l'instruction publique* et de la politique n° 2000 CA-03 : *Révision d'une décision concernant un élève*;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les commissaires suivants au comité d'appel pour l'année scolaire 2022-2023 :

Karla Abraham Di Franceso  
Barbara Barrasso  
Anick Brunet

Bob Pellerin  
Melissa Wall

QUE les commissaires demeurent en poste jusqu'à ce qu'ils soient remplacés;

ET QUE la présente résolution remplace la résolution n° CC-211027-CA-0020 à compter de la présente séance.

**Adoptée à l'unanimité**

### 8.3.5 Comité consultatif de transport

#### 8.3.5.1 Appel de candidatures

Le président d'élection demande des propositions de candidatures pour les postes de membres du comité consultatif de transport.

La commissaire Donna Anber propose la commissaire Barbara Barrasso. La commissaire Barasso accepte.

Le commissaire James Di Sano propose le commissaire-parent Stéphane Henley. Le commissaire-parent Henley accepte.

Il n'y a aucune autre proposition. La période de mise en candidature est terminée.

#### 8.3.5.2 Nomination des membres du comité consultatif de transport

Nomination des membres  
du comité consultatif  
de transport

CC-221123-CA-0042

ATTENDU QUE la composition du comité consultatif de transport est déterminée par le *Règlement sur le transport des élèves* (le Règlement);

ATTENDU QU'en vertu du Règlement, deux (2) commissaires doivent être nommés au comité consultatif de transport;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Chloée Alary que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les commissaires suivants au comité consultatif de transport pour l'année scolaire 2022-2023 :

Barbara Barrasso

Stéphane Henley

QUE les commissaires demeurent en poste jusqu'à ce qu'ils soient remplacés;

ET QUE la présente résolution remplace la résolution n° CC-211027-CA-0019 à compter de la présente séance.

**Adoptée à l'unanimité**

Le président d'élection félicite les nouveaux membres du comité consultatif de transport.

### **8.3.6 Comité central des élèves**

#### **8.3.6.1 Appel de candidatures – commissaires**

Le président d'élection demande des propositions de candidatures pour les postes de membres du comité central des élèves.

Le commissaire Bob Pellerin propose le commissaire James Di Sano. Le commissaire Di Sano accepte.

Le commissaire Bob Pellerin propose la commissaire Olivia Landry. La commissaire Landry accepte.

La commissaire Melissa Wall propose le commissaire Vincent Cammisano. Le commissaire Cammisano accepte.

Il n'y a aucune autre proposition. La période de mise en candidature est terminée.

#### **8.3.6.2 Appel de candidatures – commissaire-parent**

Le président d'élection demande des propositions de candidatures pour le poste de membre du comité central des élèves à titre de commissaire-parent.

La commissaire Barbara Barrasso propose le commissaire-parent Stéphane Henley. Le commissaire-parent Henley accepte.

Il n'y a aucune autre proposition. La période de mise en candidature est terminée.

#### **8.3.6.3 Nomination des membres du comité central des élèves**

Nomination des membres  
du comité central  
des élèves

**CC-221123-CA-0043**

ATTENDU QUE le conseil des commissaires a adopté la résolution n° CC-210623-CA-0136, adoptant la politique n° 2021-CA-27: *Représentation des élèves auprès de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier* (la Politique);

ATTENDU QUE les articles 2.5 et 2.6 de la Politique prévoient la désignation, par le conseil des commissaires, de quatre (4) de ses membres comme responsables du comité central des élèves, soit de trois (3) commissaires élus et d'un (1) commissaire-parent;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme les commissaires et le commissaire-parent suivants au comité central des élèves pour l'année scolaire 2022-2023 :

Vincent Cammisano  
James Di Sano

Stéphane Henley  
Olivia Landry

QUE les commissaires et le commissaire-parent demeurent en poste jusqu'à ce qu'ils soient remplacés;

ET QUE la présente résolution remplace la résolution n° CC-210623-CA-0136 à compter de la présente séance.

**Adoptée à l'unanimité**

Le président d'élection félicite les membres du comité central des élèves.

#### **8.3.6.4 Appel de candidatures – présidence**

Le président d'élection demande des propositions de candidatures pour le poste de présidence du comité central des élèves.

Le commissaire-parent Stéphane Henley propose le commissaire James Di Sano. Le commissaire Di Sano accepte.

Il n'y a aucune autre proposition. La période de mise en candidature est terminée.

#### **8.3.6.5 Nomination de la présidence du comité central des élèves**

Nomination de la  
présidence du comité  
central des élèves

**CC-221123-CA-0044**

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Karla Abraham Di Francesco que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme James Di Sano à la présidence du comité central des élèves pour l'année scolaire 2022-2023;

QUE le président demeure en poste jusqu'à ce qu'il soit remplacé;

ET QUE la présente résolution remplace la résolution n° CC-211027-CA-0009 à compter de la présente séance.

**Adoptée à l'unanimité**

Le président d'élection félicite le commissaire Di Sano.

#### **8.3.6.6 Appel de candidatures – vice-présidence**

Le président d'élection demande des propositions de candidatures pour le poste de vice-présidence du comité central des élèves.

La commissaire Barbara Barrasso propose la commissaire Olivia Landry. La commissaire Landry accepte.

Le commissaire Bob Pellerin propose le commissaire Vincent Cammisano. Le commissaire Cammisano accepte.

Il n'y a aucune autre proposition. La période de mise en candidature est terminée.

Le président d'élection informe les candidats proposés qu'ils disposent chacun de trois minutes pour prendre la parole.

La commissaire Landry mentionne qu'elle est la présidente sortante et qu'elle a tissé de bons liens avec les élèves et qu'elle aimerait avoir l'occasion de poursuivre le travail dans ce poste.

Le commissaire Cammisano fait savoir qu'il a lui aussi fait partie de ce comité au cours de la dernière année scolaire, qu'il aimerait avoir l'occasion de travailler avec le commissaire Di Sano et qu'il a d'excellentes idées à communiquer aux élèves.

Le président demande une pause de dix (10) minutes.

HEURE : 21 h 20

La séance reprend.

HEURE : 21 h 39

### 8.3.6.7 Nomination de la vice-présidence du comité central des élèves

Les scrutateurs présentent les résultats du vote au président d'élection. Le président d'élection ouvre l'enveloppe scellée et annonce l'élection du commissaire Vincent Cammisano à titre de vice-président du comité central des élèves.

Nomination de la vice-présidence du comité central des élèves

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire-parent Stéphane Henley que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier nomme Vincent Cammisano à la vice-présidence du comité central des élèves pour l'année scolaire 2022-2023;

CC-221123-CA-0045

QUE le vice-président demeure en poste jusqu'à ce qu'il soit remplacé;

ET QUE la présente résolution remplace la résolution n° CC-211027-CA-0010 à compter de la présente séance.

**Adoptée à l'unanimité**

Le président d'élection félicite le commissaire Cammisano.

## 9.0 Décisions du conseil

### 9.1 Ressources financières

#### 9.1.1 États financiers 2021-2022 et rapport de l'auditeur

Le président informe les personnes présentes que la loi a été suivie concernant la publication d'un avis public et l'affichage d'un sommaire des données financières sur le site web de la commission scolaire, dans les écoles et les centres et sur leur site web respectif ainsi que sur les pages Facebook.

Le directeur du Service des ressources financières présente et passe en revue les états financiers en indiquant que les résultats sont positifs et que les pratiques comptables de la commission scolaire respectent les normes comptables du Canada.

Il poursuit en donnant les grandes lignes des états financiers audités, comme suit :

- Les états financiers affichent un excédent de 6 484 192 \$ en 2021-2022 comparativement à un déficit de 14 850 444 \$ en 2020-2021. Ces résultats doivent être considérés ensemble car, dans une année scolaire normale, les revenus et les dépenses doivent tous avoir lieu dans la même année, ce qui n'est pas le cas pour 2021-2022. Il est donc important de fournir une explication.
- Les dépenses liées à la COVID-19 sont de l'ordre de 4 357 808 \$. Les rajustements rétroactifs des salaires de 10 722 646 \$ découlant des nouvelles conventions collectives ont contribué à l'important déficit de 2020-2021. Par ailleurs, il y a aussi un montant additionnel de 2 710 879 \$ représentant des dépenses liées à la COVID-19 pour l'année scolaire 2021-2022 qui ont été isolées et traitées comme une dépense extraordinaire. En 2021-2022, certains revenus ont fait l'objet d'un rajustement selon des directives du MEQ qui devaient être appliquées en 2020-2021.
- Détails des écarts – En mai 2022, on prévoyait un déficit de 551 000 \$, mais ce déficit a finalement été de 1 666 191 \$. Celui-ci peut s'expliquer en partie par la perte de revenus en service de garde, car de nombreux parents ont retiré leur enfant en raison de la pandémie. Les frais ont donc été moins élevés qu'en temps normal. À ceci s'ajoutent des coûts supplémentaires de transport.

Le commissaire-parent Stéphane Henley signale une petite erreur dans le montant total indiqué dans la résolution. Tout le monde convient qu'elle doit être corrigée.

États financiers 2021-2022  
et rapport de l'auditeur

ATTENDU QUE la *Loi sur l'instruction publique* fait obligation à la commission scolaire de déposer ses états financiers annuels;

CC-221123-FR-0046

ATTENDU QUE la firme Amyot Gélinas, S.E.N.C.R.L., a terminé l'audit des documents comptables et des états financiers de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour l'exercice se terminant le 30 juin 2022;

ATTENDU QUE, conformément à l'article 286 de la *Loi sur l'instruction publique*, un avis public a été donné le 31 octobre 2022;

ATTENDU QUE la commission scolaire a un excédent préliminaire de 6 484 192,29 \$;

ATTENDU QUE les états financiers 2021-2022, préparés conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public, démontrent ce qui suit :

Déficit accumulé au début de l'exercice :	(4 782 914,88) \$
<u>Exercice courant :</u>	
Total des revenus :	214 539 945,20 \$
Total des dépenses :	<u>208 055 752,91 \$</u>
Excédent de l'exercice :	6 484 192,29 \$
Excédent accumulé à la fin de l'exercice :	1 701 277,41 \$

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que, sur recommandation du comité d'audit, les états financiers audités 2021-2022 de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour l'exercice se terminant le 30 juin 2022 soient reçus par le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier tels qu'ils ont été présentés.

**Adoptée à l'unanimité**

### 9.1.2 État des taxes scolaires qui restent dues

Le commissaire-parent Stéphane Henley remercie le directeur du Service des ressources financières d'avoir revu le tableau des taxes qui restent dues afin d'y inclure une comparaison avec les dernières années.

État des taxes scolaires  
qui restent dues

ATTENDU QUE l'article 339 de la *Loi sur l'instruction publique* fait obligation à la direction générale de préparer un état des taxes scolaires qui restent dues par les propriétaires;

CC-221123-FR-0047

ATTENDU QUE l'article 340 de la *Loi sur l'instruction publique* stipule que l'état des taxes scolaires préparé conformément à l'article 339 soit soumis au conseil des commissaires pour approbation;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que, sur recommandation du comité d'audit, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve, conformément aux articles 339 et 340 de la *Loi sur l'instruction publique*, l'état préparé par le directeur du Service des ressources financières pour la directrice générale concernant les taxes scolaires qui restent dues au 14 novembre 2022 et dont le montant s'élève à 829 392,90 \$.

**Adoptée à l'unanimité**

## 9.2 Affaires juridiques et corporatives, et communications

### 9.2.1 Appel d'offres public – sites web des écoles

Appel d'offres public	ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) souhaite procéder à une refonte des sites web de ses écoles pour en améliorer la convivialité et uniformiser leur apparence tout en préservant l'unicité de chacune des écoles à l'aide d'éléments personnalisés;
Sites web des écoles	
<b>CC-221123-CA-0048</b>	ATTENDU QUE les écoles et les parents ont rempli un sondage sur leur site web respectif et ont fait part de commentaires utiles dont nous devrions tenir compte lors du développement de ces nouveaux sites web;
	ATTENDU QUE le projet sera exécuté en deux étapes, la première étape étant les écoles secondaires et la deuxième étape les écoles primaires, et que le lancement de tous les sites web sera fait au cours de l'année scolaire 2023-2024;
	IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire Bob Pellerin que, sur recommandation du comité consultatif – administration, que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la publication d'un appel d'offres public pour l'engagement d'un fournisseur de services responsable de la création et de la refonte des sites web des écoles de la commission scolaire;
	QUE l'autorisation soit donnée d'inclure, au cahier des charges, la durée maximale du contrat, qui est de cinq (5) ans;
	ET QUE la direction générale soit autorisée à signer tout document donnant plein effet à présente.

**Adoptée à l'unanimité**

### 9.2.2 Nomination des membres du comité de sélection – sites web des écoles

Nomination des membres du comité de sélection	ATTENDU l'adoption, par le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier, de la résolution n° CC-221123-CA-0048 approuvant la publication d'un appel d'offres public pour la création et la refonte des sites web de ses écoles;
Sites web des écoles	
<b>CC-221123-CA-0049</b>	ATTENDU la nécessité d'établir un comité de sélection responsable de choisir un fournisseur de services;
	IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la composition suivante du comité de sélection pour la création et la refonte des sites web de ses écoles :
	<ul style="list-style-type: none"> <li>1 membre de la Direction générale</li> <li>1 membre du Service des ressources informationnelles</li> <li>1 membre externe</li> <li>1 membre du Service des ressources matérielles et du transport agissant à titre de secrétaire du comité de sélection</li> </ul>
	ET QUE la direction générale soit autorisée à signer tout document nécessaire pour établir ce comité.

**Adoptée à l'unanimité**

### 9.3 Ressources matérielles et transport

#### 9.3.1 Plan québécois des infrastructures 2023-2033

Le directeur du Service des ressources matérielles et du transport fait savoir que la commission scolaire doit analyser ses besoins chaque année et transmettre une demande au MEQ. Le MEQ évalue ensuite toutes les demandes reçues, les met en ordre de priorité et annonce quel organisme recevra du financement. Une résolution du conseil appuyant le PQI vient ajouter du poids aux demandes faites.

Plan québécois des  
infrastructures 2023-2033

CC-221123-MR-0050

ATTENDU QUE, tous les ans, le gouvernement du Québec alloue des fonds aux commissions scolaires et aux centres de services scolaires pour aider à la construction et à l'agrandissement des écoles et des centres;

ATTENDU QUE les commissions scolaires doivent présenter leurs demandes tous les ans dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI);

ATTENDU QUE les besoins prioritaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (CSSWL) ont été évalués;

ATTENDU QUE, pour la région de Laval, une demande a été faite pour la construction d'une nouvelle école adaptée à ses élèves ayant des besoins particuliers;

ATTENDU QUE cette nouvelle école est essentielle, car l'espace dont dispose l'école primaire Crestview est insuffisant pour servir ses élèves, dont la plupart ont des besoins complexes sur le plan physique, intellectuel, affectif et social;

ATTENDU QUE de plus grandes salles de classe sont nécessaires pour bien servir ces élèves, car ceux-ci requièrent de nombreuses ressources et du matériel adapté;

ATTENDU QUE des locaux additionnels sont nécessaires pour permettre aux membres du personnel professionnel, dont les orthophonistes, les ergothérapeutes et les psychologues, de soutenir adéquatement ces élèves;

ATTENDU QUE l'école primaire Crestview ne dispose pas d'un nombre suffisant de blocs sanitaires adaptés pour les élèves ayant des besoins particuliers en matière d'hygiène;

ATTENDU QUE des salles sensorielles supplémentaires sont nécessaires pour les élèves ayant des besoins particuliers qui utilisent souvent du matériel spécifique pour pratiquer l'autorégulation émotionnelle;

ATTENDU QUE, en plus d'un manque de locaux appropriés, il est nécessaire d'effectuer des rénovations majeures à l'école primaire Crestview;

ATTENDU QUE l'école primaire Crestview bénéficierait aussi grandement d'un débarcadère réservé aux véhicules adaptés;

ATTENDU QUE la CSSWL et le conseil d'établissement de l'école primaire Crestview ont tous les deux informé le ministère de l'Éducation (MEQ), à l'aide de leurs résolutions respectives, des difficultés qu'éprouve l'école à répondre aux besoins de ses élèves, dont le nombre est en augmentation, au sein de ses installations actuelles;

ATTENDU QUE, pour la région de Laval, une demande a été faite pour la construction d'une nouvelle école en remplacement de l'école secondaire Laval Senior;

ATTENDU QUE cette nouvelle école est nécessaire compte tenu des coûts et du temps exigés pour effectuer les réparations au bâtiment, le mettre aux normes et éliminer tous les contaminants;

ATTENDU QUE le projet consisterait à bâtir une nouvelle école sur la propriété actuelle et à démolir l'ancienne école par la suite;

ATTENDU QU'une demande a été faite pour la construction de deux (2) nouvelles écoles et l'agrandissement d'une (1) école pour servir les secteurs 5, 6 et 7 dans la région des Laurentides afin de résoudre le problème de surcapacité des écoles primaires McCaig, Pierre-Elliott-Trudeau, Saint-Jude, Mountainview et Laurentia et de répondre à la demande en matière d'inscriptions prévues dans la région;

ATTENDU QUE les conseils d'établissement des écoles primaires McCaig, Pierre-Elliott-Trudeau, Saint-Jude, Mountainview et Laurentia ont indiqué que leur école respective fonctionne actuellement en surcapacité;

ATTENDU QUE l'école primaire de Sainte-Adèle, dans la région des Laurentides, ne dispose pas d'un gymnase;

ATTENDU QUE les demandes faites dans le cadre du PQI 2023-2033 comprennent une demande pour la construction d'un gymnase pour les élèves de l'école primaire de Sainte-Adèle;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Barbara Barrasso que, sur recommandation du sous-comité PQI, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la construction de deux (2) nouvelles écoles dans la région des Laurentides, la construction d'une (1) nouvelle école dans la région de Laval, l'agrandissement d'une (1) école dans la région des Laurentides, le remplacement d'une (1) école dans la région de Laval et la construction d'un gymnase à l'école primaire de Sainte-Adèle comme faisant partie des demandes faites au moyen du Plan québécois des infrastructures 2023-2033;

ET QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à préparer tous les documents nécessaires pour présenter ces demandes dans le cadre du Plan québécois des infrastructures (PQI) 2023-2033.

**Adoptée à l'unanimité**

### 9.3.2 Appel d'offres public du CAG – pneus neufs, rechapés et remoulés

Appel d'offres public  
du CAG

ATTENDU QUE le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) lancera bientôt l'appel d'offres public n° 2023-8109-50 pour l'acquisition de pneus neufs, rechapés et remoulés;

Pneus neufs, rechapés et  
remoulés

ATTENDU QUE le Conseil du trésor a décrété que toute acquisition de pneus neufs, rechapés et remoulés doit être faite par l'intermédiaire du CAG;

**CC-221123-MR-0051**

ATTENDU QUE le CAG a choisi d'octroyer le contrat aux fournisseurs dont le prix soumis concernant l'acquisition des biens en question ne dépasse pas de 10 % le plus bas prix soumis;

ATTENDU QUE le *Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics* exige l'autorisation du conseil des commissaires (le dirigeant de l'organisme public) pour que l'organisme public puisse participer à ce type d'appel d'offres;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite participer à cet appel d'offres concernant un contrat de trente-six (36) mois accordé par le CAG;

ATTENDU QUE le coût d'achat de pneus neufs, rechapés et remoulés est estimé à 5 000,00 \$, avant les taxes, pour la durée du contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Olivia Landry que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'appel d'offres public n° 2023-8109-50 pour l'acquisition de pneus neufs, rechapés et remoulés;

QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document concernant la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à cet appel d'offres;

ET QUE toutes les acquisitions soient faites conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

**Adoptée à l'unanimité**

### 9.3.3 Appel d'offres public du CAG – papier à main et hygiénique / distributrices

Appel d'offres public  
du CAG

ATTENDU QUE le Centre d'acquisitions gouvernementales (CAG) lancera bientôt l'appel d'offres public n° 2023-8138-50 pour l'acquisition de papier à main et hygiénique / distributrices;

Papier à main et  
hygiénique / distributrice

ATTENDU QUE le CAG a choisi d'octroyer le contrat aux fournisseurs dont le prix soumis concernant l'acquisition des biens en question ne dépasse pas de 10 % le plus bas prix soumis;

**CC-221123-MR-0052**

ATTENDU QUE le *Règlement sur certains contrats d'approvisionnement des organismes publics* exige l'autorisation du conseil des commissaires (le dirigeant de l'organisme public) pour que l'organisme public puisse participer à ce type d'appel d'offres;

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier souhaite participer à cet appel d'offres concernant un contrat de vingt-trois (23) mois accordé par le CAG;

ATTENDU QUE le coût d'achat de papier à main et hygiénique / distributrices pour la commission scolaire est estimé à 165 000,00 \$, avant les taxes, pour la durée du contrat;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Anick Brunet que, sur recommandation du comité consultatif – administration, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'appel d'offres public n° 2023-8138-50 pour l'acquisition de papier à main et hygiénique / distributrices;

QUE la direction du Service des ressources matérielles et du transport soit autorisée à signer tout document concernant la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à cet appel d'offres;

ET QUE toutes les acquisitions soient faites conformément au règlement n° BL2008-CA-01 : *Délégation des fonctions et pouvoirs de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier.*

**Adoptée à l'unanimité**

## 9.4 Ressources informationnelles

### 9.4.1 Appel d'offres public du CAG – postes informatiques et moniteurs neufs

Appel d'offres public  
du CAG

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation a confié au Centre d'acquisitions gouvernementales (le CAG) le mandat de lancer un appel d'offres public pour l'acquisition d'ordinateurs de bureau, d'ordinateurs portables, de moniteurs, de chariots de chargement, de postes informatiques de grande qualité et de jetons d'authentification;

Postes informatiques  
et moniteurs neufs

ATTENDU QUE le CAG lancera bientôt l'appel d'offres public n° 2023-7525-50 - *Postes informatiques et moniteurs neufs* sur le Système électronique d'appel d'offres (SEAO) au mois d'avril 2023 afin que l'équipement soit disponible à l'automne 2023;

**CC-221123-IT-0053**

ATTENDU QU'il s'agit d'un mandat de deux ans avec la possibilité de trois périodes de prolongation de douze mois chacune, pour un total potentiel de cinq ans (du 1<sup>er</sup> septembre 2023 au 31 août 2028);

ATTENDU QUE, parmi les équipements disponibles dans le cadre de l'appel d'offres, la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier en aura besoin d'un certain nombre pour ses écoles et ses centres pendant la durée du contrat de cinq ans se terminant le 31 août 2028;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Melissa Wall que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier autorise la participation de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier à l'appel d'offres n° 2023-7525-50 *Postes informatiques et moniteurs neufs*;

QUE la direction du Service des ressources informationnelles soit autorisée à signer tout document concernant ce mandat confié au Centre d'acquisitions gouvernementales;

ET QUE le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier approuve l'acquisition des équipements et logiciels disponibles dans le cadre de l'appel d'offres n° 2023-7525-50 dont le coût annuel ne doit pas dépasser 275 000,00 \$, avant les taxes, pour la durée du contrat.

**Adoptée à l'unanimité**

## 9.5 Ressources humaines

### 9.5.1 Abolition de poste

Abolition of Position

**CC-221123-HR-0054**

ATTENDU QUE la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier a consulté l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier et la section Sir-Wilfrid-Laurier de l'Association québécoise des cadres scolaires concernant l'abolition du poste de gestionnaire administratif d'établissement à l'école secondaire Laval Junior;

ATTENDU QUE ce poste deviendra vacant le 3 février 2023;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Chloée Alary que, sur recommandation du comité consultatif – réussite scolaire, le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à l'abolition du poste de gestionnaire administratif d'établissement à l'école secondaire Laval Junior, en vigueur le 3 février 2023.

**Adoptée à l'unanimité**

### 9.5.2 Nomination d'une direction d'école

Nomination d'une direction d'école

**CC-221123-HR-0055**

ATTENDU QUE le poste de direction à l'Académie Hillcrest sera vacant le 25 janvier 2023;

ATTENDU QUE le conseil d'établissement de l'Académie Hillcrest a été consulté sur les critères de sélection de la direction d'école, conformément au paragraphe 2° de l'article 79 de la *Loi sur l'instruction publique*;

ATTENDU l'application des politiques n° 2000-HR-01 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association des administrateurs Sir-Wilfrid-Laurier* et n° 2000-HR-02 : *Conditions d'emploi des gestionnaires représentés par l'Association québécoise des cadres scolaires – section Sir-Wilfrid-Laurier*;

ATTENDU QU'une entrevue a eu lieu le 21 novembre 2022;

IL EST PROPOSÉ PAR le commissaire James Di Sano que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier procède à la nomination de la personne suivante au poste de directrice, en vigueur le 25 janvier 2023:

ÉCOLE	DIRECTION
Académie Hillcrest	Tania Marchitello

**Adoptée à l'unanimité**

Le président félicite M<sup>me</sup> Marchitello en ajoutant qu'elle manquera à la communauté de l'école primaire John-F.-Kennedy.

M<sup>me</sup> Marchitello indique qu'elle est enthousiasmée par cette nouvelle occasion, même si l'école primaire John-F.-Kennedy lui manquera car elle y a été directrice pendant cinq ans et demi.

La directrice générale mentionne que c'est toujours un plaisir de travailler avec M<sup>me</sup> Marchitello et qu'elle saura bien s'intégrer dans son nouvel environnement en raison de son expérience et de ses compétences de leader.

## **10.0 Points d'information**

### **10.1 Rapport de la Fondation Sir-Wilfrid-Laurier**

Aucun rapport n'est présenté.

### **10.2 Rapports des commissaires-parents**

#### **10.2.1 Rapport du comité de parents**

Le rapport est compris au fichier de la séance.

#### **10.2.2 Rapport du comité consultatif EHDA**

Le rapport est compris au fichier de la séance.

### **10.3 Rapport de l'ACSAQ**

Aucun rapport n'est présenté.

### **10.4 Rapport du comité central des élèves**

Aucun rapport n'est présenté.

## **11.0 Période de questions**

Il n'y a aucune question.

## **12.0 Correspondance**

Le président attire l'attention du conseil sur la correspondance contenue au fichier de la séance.

## **13.0 Questions diverses**

### **13.1 Contrats de transport – financement**

La commissaire Donna Anber remercie le directeur du Service des ressources matérielles et du transport, la directrice adjointe du Service des ressources matérielles et du transport et le coordonnateur du transport pour tous les efforts qu'ils ont déployés lors du processus de renouvellement des contrats de transport.

Le président partage l'avis de la commissaire Anber en ajoutant que tout le monde a fait un excellent travail. Il faut maintenant exercer une pression sur le MEQ pour obtenir une compensation pouvant combler le déficit budgétaire qui découlera des nouveaux contrats de transport.

Contrats de transport

Financement

CC-221123-CA-0056

ATTENDU QUE les contrats de cinq ans avec les entreprises de transport scolaire liées par contrat avec la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier (la « CSSWL ») ont pris fin le 30 juin 2022, comme c'était le cas pour la plupart des commissions scolaires et centres de services scolaires de la province;

ATTENDU QU'un médiateur a été nommé par le ministère de l'Éducation (MEQ) pour négocier, à l'échelle provinciale, les modalités des contrats de transport avec la Fédération des transporteurs par autobus (la « Fédération »);

ATTENDU QUE le gouvernement et la Fédération ont conclu une entente sur la contribution financière devant être versée aux transporteurs pour les services de transport scolaire;

ATTENDU QUE, pour éviter un bris de service en transport scolaire, le comité exécutif a adopté les résolutions n° EC-220829-MR-0006 et n° EC-220829-MR-0007, autorisant la direction générale à signer tous les documents permettant la prolongation mensuelle des contrats avec toutes les entreprises de transport par autobus scolaire et par berline ayant accepté cette prolongation, et ce, jusqu'à ce que toutes les négociations soient finalisées à l'échelle provinciale;

ATTENDU QUE, si la CSSWL venait à appliquer la nouvelle entente provinciale à ses parcours habituels, elle se retrouverait en situation déficitaire en raison des conséquences financières;

ATTENDU QUE l'entente provinciale ne s'applique pas aux contrats pour les services de transport par berline, ce qui aura pour effet d'augmenter le déficit global de la CSSWL;

ATTENDU QUE certaines entreprises de transport utilisées par la CSSWL ont refusé l'entente ayant fait l'objet de négociations entre le MEQ et la Fédération;

ATTENDU QUE le ministère de l'Éducation (MEQ) n'a toujours pas confirmé à la CSSWL qu'il financera les coûts additionnels qui seront notamment engendrés par la nouvelle entente;

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire Donna Anber que le conseil des commissaires de la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier demande formellement au ministère de l'Éducation de confirmer qu'il financera tous les coûts de transport additionnels engagés par la Commission scolaire Sir-Wilfrid-Laurier pour assurer la gestion de ses autobus scolaires et berlines;

ET QU'une copie de la présente résolution soit transmise au ministère de l'Éducation avec une lettre du président précisant ces préoccupations.

**Adoptée à l'unanimité**

#### 14.0 Clôture

IL EST PROPOSÉ PAR la commissaire-parent Tara Anderson que la séance soit levée.

**Adoptée à l'unanimité**

HEURE : 22 h 18

PROCHAINE SÉANCE ⇨ ORDINAIRE ⇨ 14 décembre 2022